



Petit Lexique
du Chat Noir

« FORMATION »

En 1971, la loi sur l'éducation permanente, grande victoire de l'après 68 arrachant le savoir adulte des universités, se pervertit dans la « formation continue ». *Le droit de s'instruire à tout âge devient le devoir de se former toute sa vie, de se rendre employable dans une société ultra productive et compétitive. Quand le chômage est un choix d'organisation de l'économie, on se forme pour rester dans la compétition !*

CNT Travail Affaires Sociales

La Griffe

ANNÉE 2012 — N° 1

Allez hop mettez les tous en formation!

Le Président-candidat l'a exigé: les salariés de Pole Emploi doivent envoyer en formation tous les demandeurs d'emploi de longue durée. Une mesure surprenante qui s'explique. D'abord parce que lorsqu'un demandeur d'emploi est en formation, il n'est plus comptabilisé dans les chômeurs de catégorie A, catégorie sur laquelle se base actuellement le calcul du taux de chômage. Cela permettra par conséquent de faire diminuer artificiellement le nombre de chômeurs avant les échéances électorales!

Ensuite, cela s'explique par le fait qu'il...n'y a pas assez d'offres d'emploi pour tout le monde. Ainsi en Rhône Alpes, en janvier 2012, Pole Emploi a eu 26061 offres d'emploi pour 263150 demandeurs d'emploi

de catégorie A. Même en prenant en compte que Pôle Emploi n'a dans ses fichiers que 20% des offres du marché, difficile de nous faire croire qu'il y a du travail pour tout le monde et



que seuls les fainnants ne trouvent pas de boulot!!!

Donc... les demandeurs d'emploi vont devoir retourner en classe...mais dans les secteurs en tension bien sûr... L'Etat ne

va quand même pas financer des formations pour des métiers sans débouchés! Hummm? Mais comment se fait-il qu'il y ait des métiers en tension avec un tel décalage entre le nombre ridicule d'offres d'emploi et le nombre toujours croissant de demandeurs d'emploi?...

Cela s'expliquerait-il par des horaires de travail incompatibles avec une vie personnelle? Par des salaires trop peu élevés? Par des conditions de travail pénibles?

Et si pour une fois nous prenions le problème dans l'autre sens et exigeons du patronat de réels efforts sur les conditions de travail avant de taper sur les demandeurs d'emploi?

Le nouveau scandale de l'amiante!

Suite au consensus adopté en 1960 à l'Organisation Mondiale de la Santé, les fibres courtes et fines d'amiantes ne sont pas prises en compte dans le calcul du niveau d'empoussièrément en milieu professionnel.

En 2003, la communauté scientifique internationale a alerté sur la pathogénicité potentielle de ces fibres. En réponse, le ministère du travail a demandé une

étude à l'AFSSET. Cette dernière a conclu en 2009 que les fibres courtes et fines d'amiante avaient un effet cancérigène significatif et recommandait la modification immédiate des valeurs limites auxquelles les salariés sont exposés. Le ministère a temporisé et lancé une campagne de mesurage Deux ans plus tard les résultats rendus publics en septembre 2011 par l'INRS sont encore plus

alarmants!!

Neuf ans après la première alerte sur la dangerosité de ces fibres auxquelles sont exposés 2 millions de salariés travaillant dans le BTP, le ministère du travail envisage un changement de réglementation dans...3 ans!

Nous exigeons une modification immédiate des VLEP ! La santé des travailleurs de l'amiante en dépend!

CNT Travail Affaires Sociales



La Griffes

Compétence(s)

Management / jugements psychologiques de la personne remplaçant « métier » et « qualification ». Permet de détruire la mobilisation collective au profit de l'individualisation des carrières. Comme il faudra désormais en changer cinq à six fois dans une vie, ce sont les « compétences » à s'adapter, à se rendre « employable » qui serviront désormais à évaluer les travailleurs (pardon les collaborateurs). Finissons en avec le « savoir faire » et célébrons l'ère nouvelle du « savoir-être ». Savoir être docile, souple, interchangeable, malléable, motivé, imaginatif, créatif, convivial, communicant... et plaisant à son employeur (pardon – à son collaborateur).

Pourquoi notre lexique de la langue de bois

En 1968, un philosophe aujourd'hui oublié, Herbert Marcuse, nous mettait en garde : nous ne pourrions bientôt plus critiquer efficacement le capitalisme, parce que nous n'aurions bientôt plus de mots pour le désigner négativement. 30 ans plus tard, le capitalisme s'appelle développement, la domination s'appelle partenariat, l'exploitation s'appelle gestion des ressources humaines, et l'aliénation s'appelle projet. Des mots qui ne permettent plus de penser la réalité, mais simplement de nous y adapter en l'approuvant à

l'infini.

Ainsi, par exemple, nous sommes tous plus ou moins conscient de l'impérieuse nécessité de nous opposer à la « démarche qualité », s'agissant de l'intervention sociale, culturelle, éducative, ou médico-sociale. Mais à moins d'avoir sérieusement approfondi la question, cette nécessité reste pour le moment au niveau d'une intuition. Il nous semble que quelque chose ne va pas dans cette démarche. Mais comment s'opposer à la « qualité » à moins de passer pour un fou ou un saboteur ?

Nous ne le pouvons pas ! A moins de dévoiler le mensonge du langage, nous sommes désormais condamnés à accepter TOUT ce qui se présente sous cette démarche.

La question stratégique qui se pose à nous est donc : « comment nous réapproprier un langage critique » qu'on nous a interdit, volé, maquillé, dont on nous a dépossédé ? De quelle manière ? cela est-il simplement possible, et à quel prix ?

C'est en essayant de résoudre ces problèmes que nous avons créé cet atelier de désintoxication de la langue de bois du Ministère du Travail et de l'Emploi.

Les compétences clés à la loupe!

Le dispositif des compétences clés permet aux plus précaires de développer le strict minimum pour pouvoir se faire exploiter sans risquer de générer un surcoût pour l'employeur : accident du travail par méconnaissance des pictogrammes de sécurité, perte de productivité

par incompréhension des consignes etc.

En réalité, les cours d'alphabétisation permettent surtout la lecture superficielle du contrat de travail pour se donner bonne conscience républicaine : « Il a signé en connaissance de cause ». Le développement des sa-

voirs-être inculque la nécessité de se lever tôt le matin, d'aller faire un travail pénible payé des miettes, et de dire merci. C'est la compétence de compréhension des droits (de se faire exploiter) et des devoirs (de fermer sa gueule).

Effectivement, ces compétences sont la clé du monde du travail !